

Les sociétés du crime

Autor(en): **Civino, Giovanni**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2019)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-867996>

Nutzungsbedingungen

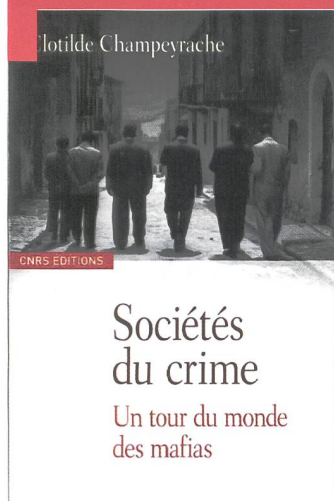
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Clotilde Champeyrache, *Les sociétés du crime. Un tour du monde des mafias*, CNRS éditions, Paris, 2007, 432 pages.

Lecture

Les sociétés du crime

Giovanni Civino

MAS en Sécurité globale, Université de Genève

«... 16 août 2007, six hommes en odeur de mafia calabraise sont assassinés à Duisburg, en Allemagne, par des membres de la 'ndrangheta ...».

Ce fait tragique est l'œuvre de la mafia et a eu un écho médiatique important en dehors des territoires mafieux. Le monde a redécouvert l'existence de la mafia. Toutefois, l'usage fréquent de ce mot ne permet plus d'avoir une lecture précise de ce phénomène et, journaliste, écrivain ou personne commune, font un mélange des genres. Il arrive même de dédramatiser les faits de mafieux en faisant son apologie et en prétextant que la mafia agit pour le bien commun.

L'auteure a pour objectif de clarifier cette notion en donnant des outils aux lecteurs afin d'utiliser, de manière adéquate, ce terme, et non de l'employer comme un mot commun pour décrire tous faits criminels, d'organisations criminelles ou complexes de criminalité.

Fort heureusement, peu d'organisations criminelles peuvent se prévaloir de rentrer dans la catégorie « mafia ». En effet, l'auteure décrit avec exactitude les caractéristiques nécessaires pour faire partie de cette caste. Les voici :

- l'existence d'un corpus mythologique créant l'impression que la mafia est une forme honorable de criminalité ;
- la structuration du groupe, souvent sur une base familiale, autour d'un organigramme et de rituels, de signes distinctifs d'appartenance qui font de l'entrée dans la mafia un engagement pour la vie ;
- le recours à la violence et à l'intimidation ;
- l'affirmation d'une forme de légitimité sociale de la mafia sur les territoires qu'elle contrôle ;
- une présence hégémonique sur ses terres qui lui fait cumuler une gamme extrêmement vaste et diversifiée d'activités, la plupart conditionnant la vie quotidienne des populations locales ;
- un positionnement à cheval sur l'économie légale et illégale qui brouille la frontière entre les deux.

Une organisation dite « mafia » doit posséder l'ensemble de ces particularités. L'analyse fine que fait l'auteure permet ainsi d'apporter un éclairage détaillé et précis de ce phénomène. Cela permet également de mettre une « fin » aux différentes interprétations, spéculations et ainsi avoir un usage approprié du terme mafia.

Afin d'étayer les éléments ci-dessus de manière succincte, l'option choisie est d'illustrer certaines de ces caractéristiques, mises en avant dans les différents chapitres de cet ouvrage, par des faits et des exemples concrets.

Dans sa première partie du livre (La mafia, du mot aux mythes), l'auteure retrace l'histoire de la mafia sur plusieurs siècles, des différentes significations étymologiques du mot mafia, des mythes prônant une honorabilité de cette société, de la structuration codifiée et règlementée de l'organisation et in fine, de l'importance du contrôle du territoire.

Ce contrôle représente le symbole premier de la puissance mafieuse. De cette hégémonie territoriale découlent des prérogatives. Avant tout, elles se traduisent par le prélèvement du « pizzo », en d'autres termes le fait de demander de l'argent à tout commerçant ou activités commerciales ayant pignon sur rue dans les zones contrôlées. Ce n'est pas tant l'aspect économique qui est primordial dans ce racket, selon les dires de plusieurs repentis, mais plutôt le fait d'asseoir la suprématie territoriale. Une des finalités de cela est d'envoyer un message clair aux autres familles mafieuses qui auraient des intentions délictueuses sur les territoires contrôlés.

La mainmise du territoire permet également d'avoir accès aux activités légales, notamment lorsque la mafia remporte des marchés publics. Ainsi, elle les attribue à des entreprises ayant un lien avec, et ce en fonction du territoire contrôlé. Il en va de même, nous dit l'auteure, pour le marché des pompes funèbres. Le mort (et sa



L'auteure Clotilde Champeyrache lors d'une interview TV.

dépouille) sera pris en charge par les services funéraires mafieux qui se sont attribués la rue ou le quartier où le défunt est décédé.

Dans sa deuxième partie du livre (Petite histoire de la mafia), l'auteure ne souhaite pas faire l'histoire de la Sicile ou de la mafia, mais plutôt mettre en exergue les points saillants qui ont permis à la mafia d'être présente dans les moments clés de l'histoire de la Sicile et de l'Italie.

La mafia a su se rendre indispensable auprès des acteurs politiques ou puissances de l'époque. Un aspect, qui fait encore sens de nos jours et qui a ses racines vers la fin du 19e siècle en Sicile, est que l'Etat de droit de l'époque n'a pas été en mesure d'offrir une police fiable, efficace, non corrompue aux citoyens pour garantir le respect de la loi. Les puissants propriétaires terriens ont alors fait appel aux milices privées afin de garantir leur protection, sauf que celles-ci étaient largement aux mains de délinquants affiliés à la mafia. Elles se sont donc quasi substituées au rôle de l'Etat qui a ainsi perdu le monopole de la force publique.

Cette carence étatique a conditionné le citoyen à s'orienter vers cette milice, qui par son réseau, pouvait jouer le rôle d'intermédiaire, de médiateur et ainsi permettre la résolution de problèmes ou de conflits du quotidien. Dès lors la mafia a pu s'ancrer durablement dans les mœurs et devenir un acteur incontournable dans la vie quotidienne.

Une autre particularité d'une mafia est celle de pouvoir s'implanter dans l'économie légale. Ce processus est parfaitement décrit dans la partie trois du livre (Les multiples rôles de la mafia). L'auteure illustre le cas de Pietro Messere, un entrepreneur italien dans le secteur de la construction. Sans rentrer dans les détails de ce cas, il y a trois étapes essentielles que la mafia emploie pour pénétrer l'économie légale :

- fragiliser la situation financière de l'entreprise par des techniques d'intimidation, notamment en diminuant l'accès à des prêts bancaires, en causant des dommages matériels et en faisant fuir des clients potentiels ;
- jouer le rôle du « bon samaritain » en se faisant passer pour « l'ami d'un ami » désireux d'investir ou de prêter

de l'argent, à des taux exorbitants, dans l'entreprise en manque de liquidité. Le but final est de prendre le contrôle de l'entreprise ;

- finaliser les deux premières étapes en prenant le contrôle total de l'entreprise et en plaçant des hommes mafieux aux postes clés de l'entreprise.

A la lecture de cette étape, il appert clairement que le processus est long. Dans le cas de Pietro MESSERE, la mafia a mis 15 ans à réaliser toutes ces étapes. La mafia, dans sa logique d'emprise de territoire et de longévité, prend le temps pour arriver à ses fins.

Quelles sont donc les moyens pour lutter contre ce phénomène ?

C'est dans la quatrième partie que l'auteure nous apporte quelques réponses. Les moyens traditionnels pour combattre la criminalité ordinaire ne sont pas adaptés à la nature de la criminalité mafieuse.

En effet, le législateur a les outils légaux pour contrer les revenus générés par les activités illégales qui sont injectés dans l'économie légale (blanchissement, puis le recyclage de l'argent sale), mais se trouve démuné quand les flux financiers font le parcours inverse, soit de l'économie légale à celle illégale.

L'Italie a été pionnière en la matière et a introduit diverses dispositions légales, afin de contrer cet état de fait. L'une d'elles consiste à protéger et à surveiller les procédures d'attribution des travaux publics. Par ce biais, la mafia, en obtenant les mandats publics, via ses entreprises infiltrées de construction, réussit donc à s'accaparer de « l'argent propre » de l'Etat, de réaliser des profits dans la sphère légale et de réinjecter ainsi les gains obtenus dans la sphère illégale.

Le patrimoine financier ainsi généré et accumulé permet de constituer de la richesse pour les mafieux. Pour contrer ce processus, le gouvernement italien a donc décidé d'introduire dans sa législation une mesure sur l'inadéquation entre les revenus déclarés et la richesse détenue (et affichée). Elle a même autorité de confisquer des biens mobiliers et immobiliers, tant dans la sphère légale qu'illégale. Cette loi date de 1982 et le problème principal de celle-ci réside dans le fait que c'est l'Etat, dans le système juridique transalpin, qui doit prouver l'origine délictueuse des capitaux licites et illicites, d'où une certaine difficulté.

Pour clore son ouvrage (Mafia, mafias: pour un usage approprié du terme mafia hors d'Italie), l'auteure nous relate les caractéristiques d'autres mafias à travers le monde, telles les déclinaisons russes, chinoises (les Triades) ou japonaise (les Yakuzas), lesquelles remplissent également les conditions cadres pour obtenir cette appellation.

L'auteure a réussi à mettre un visage à une organisation qui, par définition, n'en a pas. La structure, son mode de fonctionnement et bien d'autres éléments sont

maintenant portés à la connaissance de tous. Le cadre législatif peut s'adapter à cette forme de criminalité, mais aura toujours un temps de retard sur les fourberies et les anticipations de la mafia. Sans l'appui de la société civile et la compréhension de celle-ci dans les mesures étatiques prises à l'encontre de la mafia, les résultats obtenus seront maigres.

Les choix politiques pour la lutte antimafia doivent être conduits sur le long terme et ne pas se perdre dans l'urgence de l'actualité. La mafia n'est que plus dangereuse lorsqu'elle ne se fait pas entendre. Il faut continuer à en parler, sensibiliser, alerter et soutenir les populations qui sont toujours sont le joug des mafieux.

La lutte contre la mafia n'aura de résultats tangibles que sous l'impulsion de la société civile et en adéquation avec les institutions judiciaires et policières.

Voici deux citations du juge antimafia Giovanni Falcone :

- « *la mafia est une organisation humaine et qu'en tant que telle elle connaîtra le destin réservée aux choses humaines, à savoir une naissance, une vie mais aussi une mort. Ainsi, parce qu'elle est humaine, la mafia est mortelle et ne peut être considérée comme invincible. Il faut donc continuer à lutter* » ;
- « *...ma plus grande préoccupation est que la mafia réussisse toujours à conserver un avantage sur nous* ».

L'auteure, dans sa dernière partie du livre (Conclusion générale), nous livre les deux visions qu'avait le juge antimafia Giovanni Falcone. Un espoir dans la lutte contre la « mafia », car constitué d'être humain et donc vaincible. L'autre vision, plus réaliste, que l'Etat ne prenne les mesures idoines dans le temps pour lutter contre ce phénomène. Il est important de rappeler ici qu'aucun Etat n'a réussi à éradiquer une quelconque mafia à travers le monde !

En guise de conclusion, l'auteure nous livre une approche académique du phénomène mafieux. Elle nous explique quelles sont les caractéristiques qu'une organisation criminelle doit remplir pour avoir « l'appellation mafia ». C'est un ouvrage précis, complet et très bien documenté. Des exemples, tirés de faits réels, illustrent les thèmes abordés. Une plus-value. L'ouvrage permet ainsi d'identifier et de distinguer la mafia des autres organisations criminelles. Une grille de lecture est ainsi donnée aux lecteurs novices.

Néanmoins, malgré une analyse du phénomène mafieux depuis son origine jusqu'à nos jours, aucune vision ou approche nouvelle n'est évoquée dans ce livre afin de lutter contre la « mafia ». Il manque des idées novatrices, des solutions pragmatiques avant-gardistes. Seules les solutions déjà appliquées ou testées sont relatées dans cet ouvrage. Un chapitre consacré à cela aurait largement eu son espace dans ce bouquin.

Comptes rendus

Quel projet demain pour l'Union européenne d'aujourd'hui ?

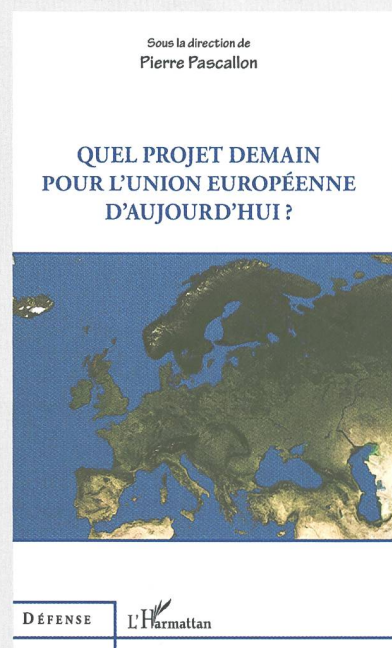
« Notre monde est-il au bord du gouffre ? » interrogeait notre réflexion collective de 2016. On a pu montrer dans la réponse à cette question (L'Harmattan 2016) que le monde des années 2010-2015 n'était plus déjà en effet – à supposer qu'il le fut dans les années 1990-2000 – le monde de « la mondialisation heureuse » (A. Minc) marqué par « la fin de l'Histoire » (F. Fukuyama), mais le monde d'une « mondialisation dure », scandé par le retour des bourrasques de l'Histoire, un monde plein de bruit et de désordres profonds et multiformes.

Force est de reconnaître que ces dernières années 2016-2018 ont confirmé voire accusé ce désordre grandissant du monde : on en vient à parler on le sait de « l'effacement du monde » (Th. Gomart).

On ne s'étonnera donc pas que dans ce contexte, à l'heure du basculement et du redéploiement des cartes de la puissance mondiale, l'Union européenne nous montre aujourd'hui le visage d'un vieux continent en plein doute, en pleine incertitude... qui doit donc remettre au centre du débat sur la construction européenne le problème du contenu et des finalités, demain, à l'horizon 2030-35, du projet européen.

Tel est l'objectif poursuivi par cet ouvrage indispensable à quelques encablures des élections européennes, le 26 mai 2019.

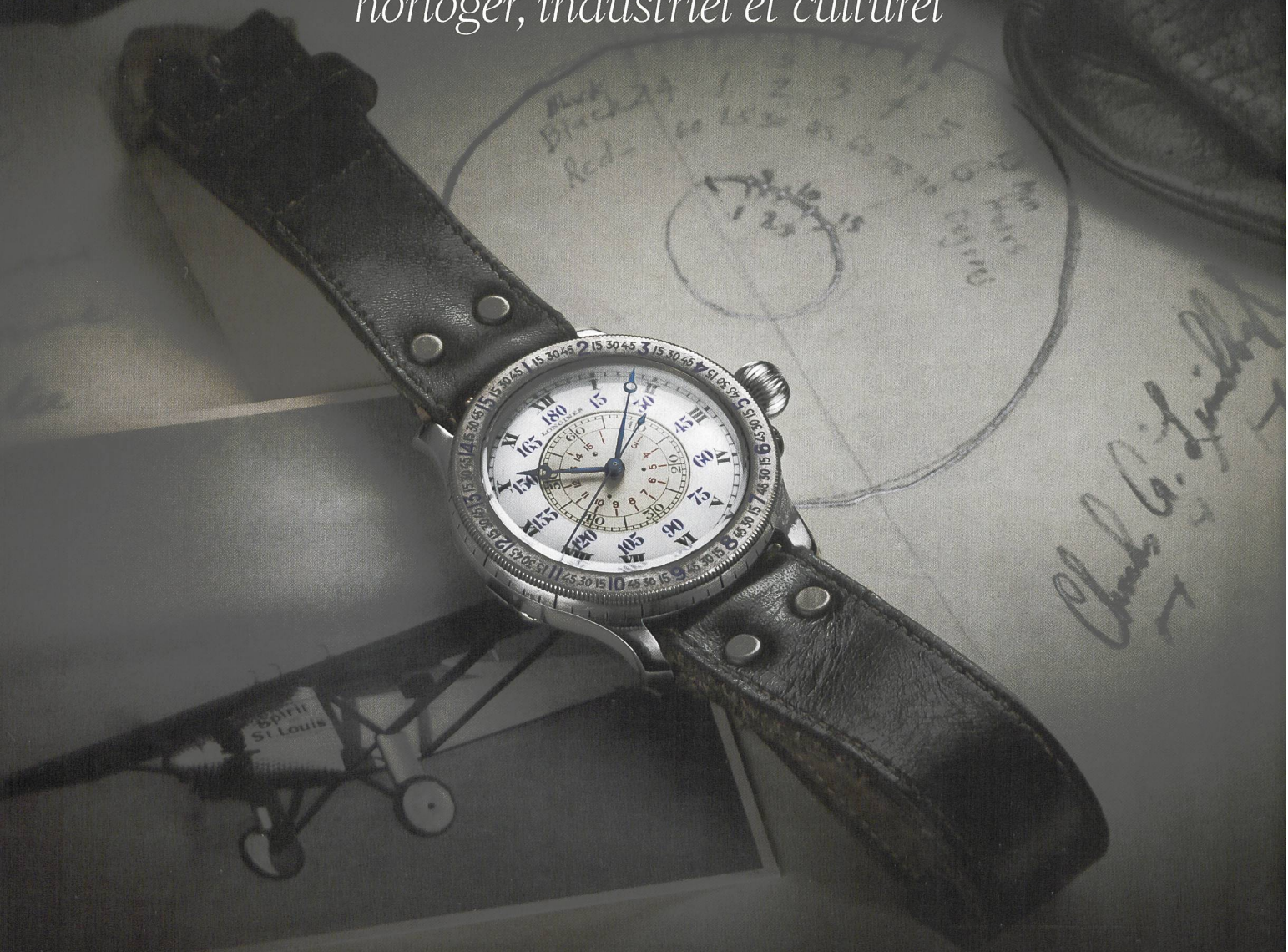
Ont contribué à cet ouvrage : Ludmila CHERENKO, le général(2S) Etienne COPEL, l'Amiral(2S) Jean DUFOURQ, le Recteur Gérard-François DUMONT, Jean-Claude EMPEREUR, Jean-Marc FERRY, le général (2S) Gilles GALLET, Thierry GARCIN, Pascale JOANNIN, Philippe MOREAU-DEFARGES, le général (2S) Olivier KEMPF, Hartmut MARHOLD, Sylvie MATELLY, Jacques MYARD, Pierre PASCALLON, Charles SAINT-PROT, Jacques SAPIR, Irnério SEMINATORE, Hans STARK, Emmanuel THOMANN, Alexandre VAUTRAVERS, le Recteur Charles ZORGBIBE.



LONGINES

MUSÉE LONGINES

*A la découverte d'un patrimoine
horloger, industriel et culturel*



Visite guidée du musée en
français, allemand, anglais,
italien ou espagnol

Merci de prendre
rendez-vous par téléphone
au 032 942 54 25

Ouvert du lundi au vendredi
09h — 12h / 14h — 17h
fermé les jours fériés